

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 12 juillet 2021 accordant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu les statuts de l'Institut d'Etudes Politiques,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master « **Droit, Economie, Gestion** » mention « **Science politique** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

MASTER 1
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Philippe ALDRIN (PR) <u>Suppléant(e)</u> : Magali NONJON (MCF) <u>Liste des membres</u> : Dorota DAKOWSKA (PR), Audrey FREYERMUTH (MCF), Mohamed TOZY (PR), Christophe TRAINI (PR). <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> :
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Philippe ALDRIN (PR) <u>Suppléant(e)</u> : Magali NONJON (MCF) <u>Liste des membres</u> : Dorota DAKOWSKA (PR), Sophie DOUDET (MCF), Audrey FREYERMUTH (MCF), Mohamed TOZY (PR), Christophe TRAINI (PR). <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y

-
-
-

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du Master

Parcours-type Dynamiques politiques et mutations des sociétés (Monde Arabe, Méditerranée, Europe)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Dilek YANKAYA (MCF)

Suppléant(e) : Mohamed TOZY (PR)

Liste des membres : Philippe ALDRIN (PR), Dorota DAKOWSKA -PR), Mohamed TOZY (PR), Christophe TRAINI (PR).

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Cédric PARIZOT (Chargé de recherches au CNRS)

Parcours-type Métiers de l'information : communication, lobbying, médias

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Magali NONJON (MCF)

Suppléant(e) : Alexandre JOUX (MCF)

Liste des membres : Marc BASSONI (MCF), Samuel GOETA (MCF associé).

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Parcours-type Politiques européennes et action transnationale

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Philippe ALDRIN (PR)

Suppléant(e) : Audrey FREYERMUTH (MCF)

Liste des membres : Dorota DAKOWSKA (PR), Rostane MEHDI (PR), Claire MIOT (MCF), Magali NONJON (MCF).

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres

suppléants nommément désignés ci-après
Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Jean-Baptiste CHABERT (Administrateur territorial, Chef du service Connaissance territoriale et Information géographique – Région PACA), Vincent WALLAERT (Responsable des affaires européennes de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence)

Article 2 : Le Vice-Président Formation et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le

15/11/2023

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président Formation



